



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Corrigé BP FLEURISTE Épreuve U33 Organisation du travail

Annexe n° 1.

Noms	Emploi du temps du personnel					
	Stéphane	Amandine	Elise	Mme Verdier	Vous-même	Mr Verdier
Nombre d'heures par semaine	35 heures	35 heures	35 heures		36 heures	
Lundi matin			9 heures		9 heures	
Lundi après midi			14 heures		15 heures	
Mardi matin	8 heures 30	9 heures			9 heures	
Mardi après midi	14 heures	15 heures			15 heures	
Mercredi matin		9 heures	9 heures			
Mercredi après midi	14 heures	15 heures	14 heures			
Jeudi matin	8 heures 30	9 heures	9 heures		9 heures	
Jeudi après midi	14 heures	15 heures	14 heures		15 heures	
Vendredi matin	8 heures 30	9 heures	9 heures		9 heures	
Vendredi après midi	14 heures	15 heures	14 heures		15 heures	
Samedi matin	8 heures 30	9 heures	9 heures		9 heures	
Samedi après midi	14 heures	14 heures	14 heures		14 heures	
Dimanche matin						
Dimanche après midi						

Annexe n°2 - Décor de buffet à l'appréciation du jury

Liste des végétaux

Fleurs	Fruits	Feuillage
- Tournesol	- Baie rosa	- Clematite
- Amarante	- Pomme	- Liane
- Celosia	- Maïs	- Vigne
- Dahlia	- Piment	- Chêne
- Chrysanthème	- Aubergine	- Photinia
- Symphorine	- Tomate verte	- Skimmia
- Euphorbe	- Champignons	- Pistacia
- Chou	- Coloquinte	- Gynaria
- Arum	- Raisin	- Genêt
- Physalis		- Cornus
- Sedum		- Ecorce
- Physalis		- Mousse
- Zinnia		- Viburnum

Annexe 3

Exemple de fiche technique du décor de buffet «de la grappe des vents»

0.5 pt

Thème: Décor de buffet

2 pts

Style utilisé: Décoratif

Tendances végétatif

(à l'appréciation du jury)

Technique: Piquage, collage, lien

Dans l'explication de la réalisation :

1 pt Préparation des végétaux

2 pt Réalisation

1 pt Finition

Termes professionnels, langage prof

Point focal ou technique du parallèle

(selon style choisi par le candidat)

3 pts

Définition du style: (selon style choisi par le candidat)

1 pt

Argumentation commerciale:

(Tarif)

Schéma

2 pts

(A l'appréciation du jury)

Annexe 4 a CORRIGE

Planning de la journée du vendredi

	Elise	Stéphane	Amandine	Vous-même	Mme Verdier	Mr verdier
8 heures						
9 heures		Sort l'extérieur				
10 heures		Accompagne	Vente et			
11 heures	Décor du chai	Vous-même et Elise	confection de bouquets	Décor du chai		
12 heures		au chai	pour le magasin			
14 heures	FERMETURE DE 12 HEURES à 14 HEURES					
15 heures						
16 heures	Vente et	Entretien et		4 centres de tables		
17 heures	confection de bouquets	arrosage des plantes	16 centres de table	Vente et		
18 heures	pour le magasin			confection de bouquets		
19 heures		18 h 30		pour le magasin		

Annexe 4 b CORRIGE

Planning de la journée du samedi

	Elise	Stéphane	Amandine	Vous-même	Mme Verdier	Mr verdier
8 heures						
9 heures		Sort la vente extérieure				
10 heures	Bouquet de mariée	Entretien	peigne			
		Peigne coiffeur	boutonnière			
11 heures	10 h 30 2 bouquets cortège	Aide rangement	Devant + dessus autel	vente		
12 heures	vente		vente	Décor de voiture		
14 heures	FERMETURE DE 12 HEURES à 14 HEURES					
15 heures	25 bancs			25 bancs		
16 heures						
17 heures	vente	vente		Vente et		
18 heures				rangements		
19 heures						

**EPREUVE D'ORGANISATION
CORRIGE**

Notation Art Flore

- Emploi du temps du personnel	8 points
- 15 végétaux 0.5 par réponse	7,5 points
- 1 fiche technique	12,5 points
- 2 plannings 6 points par planning	12 points

40 points

(A ramener sur 20)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.